



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne

BIFAO 88 (1989), p. 131-146

Christian Leblanc

L'identification de la tombe de Henout-mi-Rê', fille de Ramsès II et grande épouse royale [avec 6 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711523	<i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 34</i>	Sylvie Marchand (éd.)
9782724711707	????? ?????????? ?????? ??? ?? ????????	Omar Jamal Mohamed Ali, Ali al-Sayyid Abdelatif
????? ??? ?? ??????? ?????? ?? ??????? ?????? ????????????		
????????? ??????? ?????? ?? ??????? ?? ??? ??????? ??????:		
9782724711400	<i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i>	Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.)
9782724710922	<i>Athribis X</i>	Sandra Lippert
9782724710939	<i>Bagawat</i>	Gérard Roquet, Victor Ghica
9782724710960	<i>Le décret de Saïs</i>	Anne-Sophie von Bomhard
9782724710915	<i>Tebtynis VII</i>	Nikos Litinas
9782724711257	<i>Médecine et environnement dans l'Alexandrie médiévale</i>	Jean-Charles Ducène

L'IDENTIFICATION
DE LA TOMBE DE HENOUT-MI-RÊ¹
FILLE DE RAMSÈS II
ET GRANDE ÉPOUSE ROYALE

*En hommage à Germaine Ford de Maria.
mécène de la rénovation de la Vallée des Reines.*

Recherchée depuis plusieurs années dans la Vallée des Reines, la tombe de la reine Henout-mi-rê¹ a été récemment identifiée. Il s'agit de la sépulture VdR n° 75, localisée sur le versant nord-est du ouadi principal, secteur de la nécropole où, à la XIX^e dynastie, ont été creusées toutes les tombes contemporaines du règne de Ramsès II².

I. LES TÉMOIGNAGES ARCHÉOLOGIQUES
RELATIFS À L'EXISTENCE DE CETTE TOMBE

Établie depuis la découverte du P. Salt 124, l'existence de la sépulture de Henout-mi-rê¹ a été confirmée par deux autres trouvailles : d'abord celle du sarcophage de la reine que fit jadis U. Hölscher dans l'enceinte de la fondation ramesside de Medinet Habou, puis, ces dernières années, celle que nous devions faire dans *t³ st nfrw* même, d'un vase-canope fragmentaire sur lequel apparaissent encore la titulature et le nom partiels de cette grande épouse royale.

a. *Le papyrus Salt 124 (= BM 10055).*

Entré dans les collections du British Museum au début du siècle dernier, le P. Salt 124 a été étudié et publié par J. Černý en 1929². Ce document qui semble avoir été rédigé au plus tôt sous le règne de Séthi II ou, au plus tard, avant l'avènement du roi Sethnakht³, n'est pas, à proprement parler, un texte juridique officiel mais plutôt une plainte individuelle, laquelle avait été cependant préparée en vue d'être transmise au vizir. Son contenu porte sur plusieurs transgressions dont est reconnu coupable le chef d'équipe

1. À ce sujet, voir *infra*, p. 137-142, et fig. 3, p. 138.

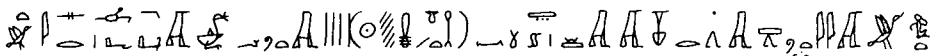
Nous tenons à exprimer ici notre très vive reconnaissance à Mme Germaine Ford de Maria, dont le mécénat a permis depuis 1984, un développement considérable des recherches menées dans

la Vallée des Reines par le CNRS (U.A. n° 1064) et le CEDAE.

2. Cf. Černý, *JEA* 15, p. 243-258 et pl. 42-46.

3. État de la question, dans Valbelle, « Les ouvriers de la Tombe », *BdE* 96, p. 77-78.

Paneb, du village de la *st m³t*. C'est dans cette longue liste de charges enregistrées contre l'accusé, qu'il est fait brièvement allusion à la sépulture de Henout-mi-rê⁴ :

v° 1, l. 11 — 

Charge concernant son action d'être allé à la tombe de Henout-mi-rê et d'y avoir prélevé une oie-śr.

Le lieu d'inhumation de la souveraine n'est pas précisé sur le document, mais de toute évidence il ne peut s'agir que de la vallée des Reines, nécropole que connaissaient particulièrement bien les artisans de Deir el-Medineh pour y avoir préparé des tombes royales et princières depuis le début de l'époque ramesside. C'est d'ailleurs à la suite de telles opérations qu'éclate le conflit opposant Paneb à plusieurs de ses compagnons de travail. Bien que la dénonciation dont il fait l'objet à propos de la tombe de Henout-mi-rê⁴ soit d'une extrême gravité, on sait, en revanche, que l'exaction commise — en d'autres termes, profanation et vol de mobilier funéraire — n'est suivie d'aucune sanction ou punition⁴. Le fait mérite d'être souligné, car il laisse supposer qu'en définitive, la plainte ne parvint sans doute jamais au bureau du vizir.

b. *La cuve funéraire JE 60137 du Musée du Caire.*

Au nombre des monuments exhumés en 1930-1931 par U. Hölscher dans l'enceinte du temple de Medinet Habou, figurait un sarcophage momiforme en granit rose, retrouvé *in situ* dans une tombe aménagée à la XXII^e dynastie pour le grand prêtre Harsiesis⁵. Si le couvercle hiéracocéphale semble bien contemporain du temps d'Osorkon II, en revanche, la cuve funéraire est incontestablement antérieure. Récupérée et usurpée, elle appartenait, à l'origine, à Henout-mi-Rê⁶ comme le confirment, à plusieurs reprises, les titre et nom de la reine encore lisibles et gravés dans les bandes de textes qui ornent la face externe du monolithe⁶ (cf. pl. VIII/A).

Le remploi de mobilier provenant des sépultures de la vallée des Reines ne fut certes pas rare à la Troisième Période Intermédiaire si l'on constate que c'est probablement dans ce même but, qu'avaient été également remaniés, mais sur place cette fois, au moins deux autres sarcophages : celui de la reine Isis et celui d'une souveraine anonyme

4. Considérée comme un crime, on sait que la profanation d'une sépulture royale était passible de la peine de mort. Pour les enquêtes et procès relatifs à ces viols qui se répètent tout au long de la XX^e dynastie, cf. en dernier lieu D. Valbelle, *op. cit.*, p. 207-215.

5. Cf. Hölscher, « Excavations at Ancient Thebes 1930/31 », *OIC* 15, p. 33-36 et fig. 22-23; du même auteur, *Medinet Habu*, *OIP* V, p. 10 et pl. 10 D.

6. Pour la description de ce sarcophage, voir Sourouzian, *ASAE* 69, p. 369 (3).

inhumée dans la tombe du prince Parêherounemef (VdR n° 42)⁷. Pour être rendues possibles et ne pas relever d'actions sacrilèges, de telles opérations suggèrent néanmoins qu'à l'époque, les momies royales et princières avaient abandonné leur contexte initial. Faudrait-il, dès lors, en déduire qu'elles avaient été détruites par les pillards ? Ou bien plutôt imaginer qu'après les troubles survenus à la fin de la XX^e dynastie, ces vénérables dépouilles avaient été transférées en un lieu plus sûr que la *st nfrw* ? Rien ne s'opposerait vraiment à cette dernière hypothèse, laquelle supposerait toutefois l'existence d'une cachette dont l'emplacement, jusqu'à présent, demeurerait inconnu⁸.

c. *Un vase-canope fragmentaire au nom de la reine.*

En octobre 1985, lors d'une mission archéologique conjointe du CEDAE et du CNRS (U.A. n° 1064) dans la Vallée des Reines, nous devions mettre au jour, dans l'épaisseur des déblais qui encombraient l'espace situé entre les tombes VdR n° 73 et VdR n° 75, un vase-canope fragmentaire, aujourd'hui entreposé dans la réserve du site (inv. OAE n° 341). En albâtre, ce récipient (hauteur conservée max. 13 cm) était imprégné, à l'intérieur, d'une résine noire qui avait coulé sur l'un des bords cassés de la panse. Sur la face externe, se détache encore une inscription partielle, répartie sur quatre colonnes. Il s'agit de la formule de protection habituelle des vases-canopes, bien que celle-ci ait été, dans le cas présent, visiblement remaniée. En effet, si l'on observe que les colonnes 1 et 2 renferment des hiéroglyphes gravés dans la pierre et qui ont été originellement peints de couleur bleu-lapis (pigments encore visibles dans certains des signes) en revanche, les colonnes 3 et 4, dans lesquelles les hiéroglyphes ont été simplement peints en noir, occupent l'emplacement d'une inscription plus ancienne qui a été soigneusement grattée (cf. fig. 1 et pl. VIII/B). Flagrante, l'usurpation est d'autant plus inattendue qu'elle fait apparaître, en surcharge, la titulature et l'identité incomplètes de Henout-mi-rê : (3) [hnwt] *t³w h³wt hmt nswt wrt* (4) [hnwt]-mj-r² pw m³-hrw hr n³tr ' (La Souveraine) des pays plats et des contrées montagneuses⁹, la Grande Épouse du Roi, (Henout)-mi-rê, Celle digne de justification auprès du grand dieu.

7. Sur le sarcophage encore *in situ* dans la tombe d'Isis (VdR n° 51) nous avons pu observer que le nom de la reine avait été régulièrement effacé des cartouches. Même martelage systématique du nom de la défunte sur le sarcophage en granit retrouvé dans la sépulture VdR n° 42 et aujourd'hui conservé au musée de Turin (inv. n° suppl. 5435).

8. Excepté un pied humain découvert dans la tombe VdR n° 66 et à propos duquel Schiaparelli présumait qu'il avait appartenu à la dépouille de Nefertari (cf. *Relazione sui lavori della Missione*

archeologica italiana in Egitto, I. Esplorazione della « Valle delle Regine » nella necropoli di Tebe, Turin 1924, p. 55) aucune momie de ces reines, princes et princesses de l'époque ramesside n'a été, jusqu'à ce jour, retrouvée dans le contexte des fouilles.

9. Seule Nefertari, dans le protocole inscrit sur les parois de sa tombe, est pourvue d'une épithète voisine (*hnwt t³w nbw*) que l'on ne retrouve dans aucune autre sépulture de la Vallée des Reines.

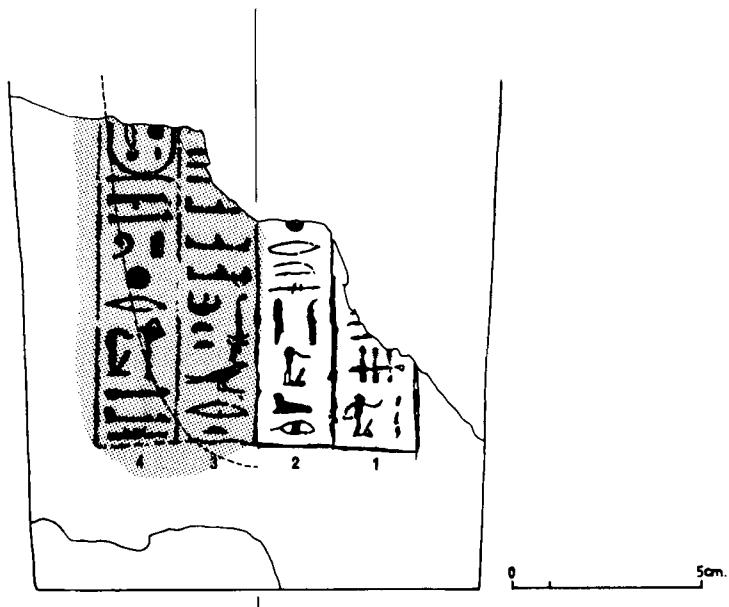


Fig. 1. — Vase-canope fragmentaire au nom de la grande épouse royale (Henout)-mi-rê', trouvé dans la Vallée des Reines. (Dessin G. Lecuyot)

Seul vestige provenant du mobilier funéraire de la reine *retrouvé dans la nécropole*, ce vase-canope avait donc été auparavant déjà personnalisé, voire utilisé. Son emploi à l'époque ramesside et, de surcroît, pour une grande épouse royale, reste, il est vrai, pour le moins surprenant. Sans doute faut-il y voir avant tout une coutume instaurée de longue date¹⁰, plutôt qu'un indice éventuel de pauvreté du règne. Quoi qu'il en soit, cette découverte effectuée dans le secteur de la *st nfrw* où sont localisées les sépultures des femmes et des filles de Ramsès II, ne pouvait que renforcer l'hypothèse de la présence de la tombe de Henout-mi-rê' dans le voisinage.

II. LA TOMBE VdR N° 75 ET SON ATTRIBUTION À LA REINE HENOUT-MI-RÊ'

Dernière d'un chapelet de sépultures ramessides creusées en bordure de la terrasse qui longe le versant nord-est du ouadi principal de la Vallée des Reines, la tombe

10. En réalité, ce phénomène semble avoir été courant à toutes les époques. Bruyère avait remarqué que, dans les tombes de la XVIII^e dynastie de Deir el-Medineh, le mobilier funéraire était souvent composé d'éléments récupérés de sépultures antérieures (cf. *FIFAO* 15/2, 1937, p. 7). À la

Troisième Période Intermédiaire, on ne fait que continuer une tradition, comme le met en évidence, à Tanis entre autres, le nombre important de monuments réemployés en vue de garnir les tombes royales (cf. Yoyotte, dans *Tanis, l'or des pharaons*, 1987, p. 61-63).

VdR n° 75 est connue depuis fort longtemps. C'est en 1826 que R. Hay of Linplum en établit le premier relevé architectural (plan et élévation) et un rapide état des lieux dans lequel figurent quelques brefs commentaires relatifs à deux des scènes de la salle sépulcrale¹¹. Pour lui, cependant, comme pour G. Wilkinson qui y pénètre à son tour en 1828, la tombe est considérée comme étant « anonyme »¹². Il est vrai que, dans la salle du sarcophage, les emplacements réservés au nom de la souveraine n'ont, semble-t-il, jamais été remplis : ce que constate J.-F. Champollion qui visite la sépulture en 1829 et y consacre quelques lignes et un plan schématique dans ses *Notices descriptives*¹³. Prospectant la nécropole en novembre 1844, la tombe VdR n° 75 n'échappe pas non plus à R. Lepsius. Il nous en donne une courte description dans son *Journal*, précisant à ce propos que « le nom de la reine est introuvable »¹⁴, termes repris dans ses *Denkmäler*, où il ajoute simplement deux inscriptions qu'il a pu copier dans l'antichambre¹⁵. Enfin, parcourant le site en 1854, H. Brugsch n'accorde manifestement pas un intérêt particulier à la tombe VdR n° 75. Alors qu'il s'attache, en revanche, à commenter plus ou moins longuement le décor d'autres sépultures comme celles de Tyti (VdR n° 52), de Parêherounemef (VdR n° 42) et de Satrê¹⁶ (VdR n° 38), il se contente de signaler à son sujet que les scènes — sans en faire le moindre inventaire — sont peintes sur *mouna*, et que « le nom de la propriétaire royale n'a pas été inscrit dans les cartouches »¹⁷.

La tombe n'est toujours pas identifiée lorsque B. Porter et R. Moss rédigent leur *Topographical Bibliography*. Dans leurs éditions successives de 1927 et de 1964, sont néanmoins recensées les scènes picturales qu'accompagne un plan de position¹⁸. Entre-temps, E. Thomas achève sa thèse sur les nécropoles royales de Thèbes, dans laquelle elle réserve un chapitre à la Vallée des Reines. Si elle observe que, par son plan, la tombe VdR n° 75 est proche de celle de Tentipet (VdR n° 74), que ces deux sépultures, en raison de leur ordonnance architecturale, ne peuvent être postérieures à la XIX^e dynastie, elle s'associe, cependant, à ses devanciers du siècle passé, pour conclure à l'anonymat¹⁹. E. Thomas qui n'ignore pas pour autant l'existence d'un tombeau réservé à Henout-mi-rê dans la *st nfrw*, suggère toutefois, qu'il aurait pu s'agir, à l'origine, de celui dans lequel, après une modification du plan initial, fut inhumé, à la XX^e dynastie, le prince Amon-(her)-khepshef (VdR n° 55)²⁰. Pas le moindre indice pourtant,

11. R. Hay of Linplum, ms. 29821, 143 r° (tombe n° 8). Manuscrit inédit conservé à la British Library Board de Londres.

12. J.-G. Wilkinson, ms. V/17, p. 79 (tombe n° 11). Manuscrit consultable au Griffith Institut d'Oxford.

13. Cf. Champollion, *ND*, I, p. 404 (tombe n° 16).

14. Lepsius, ms. 359 (tombe n° 1). *Journal*

inédit, prêté par le musée de Berlin au Griffith Institut d'Oxford.

15. Cf. *LD*, *Text III*, p. 225-226.

16. Brugsch, *Reiseberichte aus Aegypten*, Leipzig 1855, p. 318 (tombe n° 11).

17. Cf. *PM*, *TB I*, 1927, p. 46 et 49; *TB I²*, 1964, p. 760, 768-769.

18. Thomas, *Royal Necropoleis of Thebes*, Princeton 1966, p. 218-219.

19. Cf. Thomas, *o.c.*, p. 210.

dans l'architecture de cette dernière syringe, ne permet d'accorder crédit à l'hypothèse de l'auteur.

À partir de 1984, entreprenant dans le cadre des recherches menées par le CNRS et le CEDAE l'exploration du secteur nord-est de la Vallée des Reines, nous devions progressivement nous intéresser aux sépultures creusées sur ce versant de la nécropole. C'est ainsi que furent engagés le nettoyage des abords de la tombe VdR n° 75 (pl. IX/A-B) et le déblaiement systématique de son infrastructure. Durant ces travaux qui s'étalèrent sur plusieurs mois, un certain nombre de vestiges archéologiques contemporains de la Troisième Période Intermédiaire et de l'époque romaine, devaient être mis au jour, confirmant qu'à deux reprises au moins, la sépulture avait été réutilisée après son antique pillage²⁰. Le vidage des lieux achevé et le relevé architectural établi (cf. fig. 2) il convenait alors de commencer l'étude archéologique du décor pariétal. C'est à cette occasion qu'en 1986, nous devions identifier, grâce à deux textes localisés dans l'antichambre [C] de la tombe, le nom de la reine défunte.

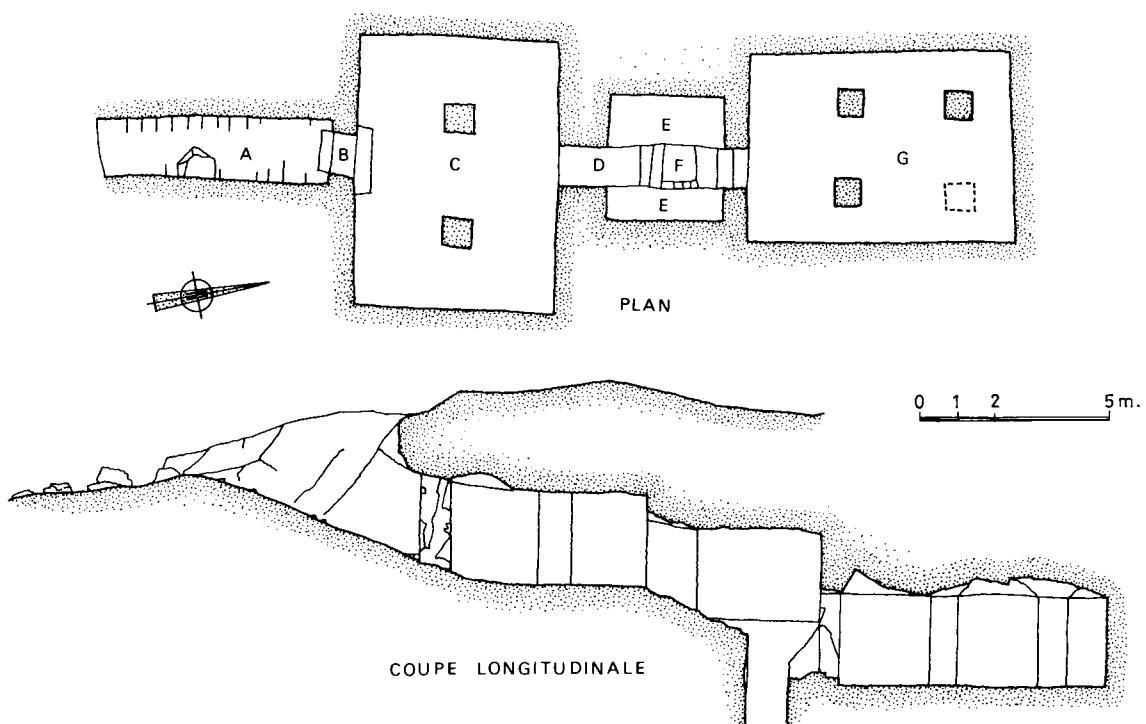


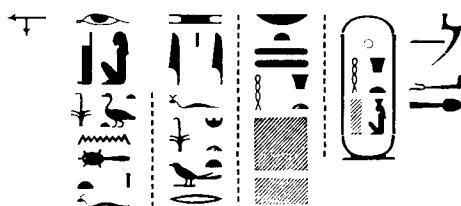
Fig. 2. — Relevé architectural de la tombe VdR n° 75 de la Vallée des Reines. (Dessin Y. Laurent.)

20. De l'époque ramesside même, n'ont été retrouvés dans la tombe qu'un ostracon figuré (ébauche sur calcaire d'un motif géométrique de

plafond) et une « brosse » de plâtrier, sans doute oubliée par l'un des artisans qui avait été chargé d'égaliser les parois.

La première de ces inscriptions est portée sur la face ouest du pilier ouest de l'antichambre (pl. X/A-B). Il s'agit d'une colonne de hiéroglyphes sculptés dans la *mouna* devant une évocation d'Isis debout, et dans laquelle un espace avait été laissé en blanc pour y insérer, le moment venu, le nom de la défunte. C'est à cet emplacement, que fut ajouté, en rouge, un cartouche contenant encore quelques signes peints de la même couleur. Le texte, ainsi complété, donne la titulature suivante : *L'Osiris, la Fille du Roi, engendrée par lui, son aimée, Henout-(mi)-rê*, *justifiée auprès* (...).

La seconde légende inscrite, celle-ci, sur la paroi nord-ouest de la même salle, prend place dans le contexte d'une scène représentant la reine assise sur un siège à dossier, devant une table garnie de victuailles (pl. XI/A). Cette fois, non seulement l'identité de la défunte a été tracée postérieurement au décor, mais encore trois des épithètes qui précèdent le cartouche, à savoir celles de *hmt nswt wrt*, de *nbt tswj*, et de *hnwt [šm'w mhw]*. Peints en rouge et en vert, ces ajouts remplissent deux colonnes et demie. Texte : *L'Osiris, la Fille du Roi, engendrée par lui, son aimée, la Grande Épouse du Roi, Dame du Double Pays, Souveraine (du Sud et du Nord), Henout-(mi)-rê*, *justifiée*.



Parmi les titres signalés dans la tombe, il convient d'observer encore que celui de *sbt nswt Fille du Roi* est le plus fréquent, alors que les autres reviennent beaucoup moins souvent :

- *sbt nswt* (14 fois, toujours sculpté)
- *hmt nswt* (2 fois, sculpté)
- *hmt nswt wrt* (3 fois sculpté, 1 fois peint)
- *nbt tswj* (3 fois sculpté, 1 fois peint)
- *hnwt šm'w mhw* (2 fois sculpté, 1 fois peint).

Faudrait-il en déduire que la tombe VdR n° 75 avait été, à l'origine, conçue pour une princesse et que, Henout-mi-rê venant à mourir, c'est pour elle que l'on actualisa le protocole en y ajoutant les titres dont elle était alors pourvue ? L'hypothèse ne paraît pas invraisemblable, d'autant que de tels remaniements dans les titulatures ont été également constatés dans la sépulture voisine de Douatentipet (VdR n° 74) initialement

préparée, on le sait maintenant, pour une *Fille du Roi*²¹. Un fait demeure sûr, quoi qu'il en soit, c'est que la tombe VdR n° 75, creusée et décorée d'avance, n'a été personnalisée, en définitive, qu'au moment du décès de la reine.

III. LE PROGRAMME ARCHITECTURAL DE RAMSÈS II DANS LA VALLÉE DES REINES

Il apparaît très clairement que, dans la Vallée des Reines, le souverain fit uniquement creuser des tombes sur le versant nord du ouadi principal²², reprenant en cela le choix d'un secteur que son père avait déjà fait, pour y aménager la « demeure d'éternité » de Touy et probablement celle aussi d'une autre épouse royale : Bakourenro²³. Suivant également une tradition instaurée par Séthi I^{er}, Ramsès II donna priorité à la mise en chantier d'un certain nombre de sépultures personnalisées : VdR n° 66 (Nefertari), VdR [?] (Isis-nofret), VdR n° 71 (Bentanta), VdR n° 68 (Merytamon), VdR n° 60 (Nebet-taouy), puis, une fois ces travaux terminés, fit préparer d'avance quelques autres tombes qui furent attribuées, sous son règne ou un peu plus tard, à des reines ou princesses (VdR n°s 73, 74 et 75) (cf. fig. 3).

En fonction des données chronologiques dont nous disposons sur la famille du souverain, nous serions tentés de reconstituer l'ordre de succession des chantiers, de la façon suivante. Il faudrait tout d'abord considérer que la première opération mise en œuvre, à l'époque, dans la *st nfrw*, fut celle de la tombe de Nefertari (VdR n° 66), hypothèse à laquelle ne s'oppose, à dire vrai, aucune objection. Grande épouse royale, dont le rôle prééminent fut établi d'emblée, si l'on en juge par le fait que, dès l'an 1, elle accompagne Ramsès II à Thèbes, on sait aussi que Nefertari eut une vie suffisamment longue pour suivre la réalisation de son tombeau dans la Vallée des Reines puisque ce n'est, semble-t-il, que vers l'an 24 qu'elle mourut, très peu d'années, en somme, après le traité de paix égypto-hittite. En tenant compte, d'une part, de la profondeur de sa sépulture (37,50 m) — d'un plan très proche, de surcroît, de celui de la tombe de Touy —, et en s'appuyant, d'autre part, sur le nombre des artisans de la *st m³t* dont les listes suggèrent, du moins pour la première moitié du règne de Ramsès II, une nette augmentation du volume de l'équipe²⁴, on pourrait estimer que les travaux de forage et de décoration ne durent guère s'étendre au-delà de deux à trois ans.

21. À ce sujet, cf. Leblanc, *Remarques relatives à la tombe attribuée à la reine Douatentipet* (VdR n° 74), *ASAE* 73 (à paraître).

22. Voir déjà, à ce propos : Leblanc, *ASAE* 70, p. 52-54. Cf. également notre communication présentée au V^e Congrès international des Égyptologues (Munich, 1985) qui doit paraître incessamment dans les *SAK*.

23. Au sujet de laquelle fait allusion le P. Mayer A : cf. Peet, *Mayer Papyri*, 1920, p. 4, l. 3. Voir encore Černý, A Community of Workmen at Thebes in the Ramesside Period, *BdE* 50, p. 9.

24. En l'an 7 du règne, l'effectif de l'équipe est constitué de 52 hommes. Cf. Valbelle, *o.c.*, p. 103, 170-171.

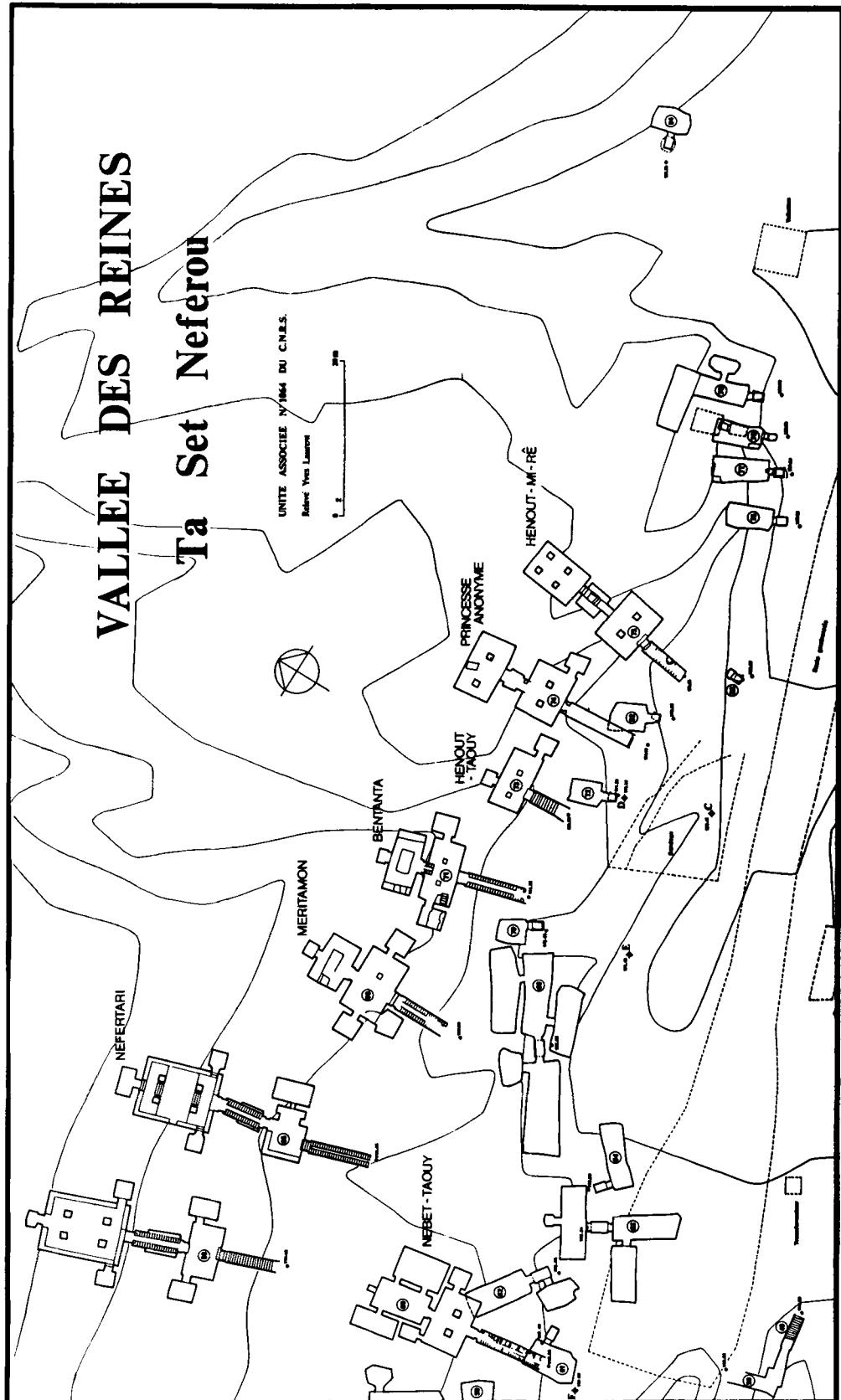


Fig. 3. — Secteur nord du ouadi principal de la Vallée des Reines. Implantation des tombes contemporaines du règne de Ramsès II.
(Extrait de la carte établie par Y. Laurent.)

Cette opération terminée, il est très vraisemblable que ce fut ensuite pour Isis-nofret, que l'on mit à exécution, toujours dans ce même secteur de la *st nfrw*, la réalisation d'une belle sépulture à propos de laquelle fait allusion un ostracon²⁵. Sur les origines et les antécédents de cette reine, déjà particulièrement présente dans l'entourage familial du souverain, du vivant même de Nefertari, nous ne possédons aucune information. Ce que les sources paraissent mettre en évidence, cependant, c'est qu'elle joua un rôle déterminant en tant que « grande épouse » à partir de l'an 24 ou 25, et ceci jusqu'au moment de sa mort, survenue vers l'an 34²⁶. Comme Nefertari qui avait donné naissance à un certain nombre de princesses et de princes, Isis-nofret engendra aussi plusieurs enfants, dont quelques-uns eurent des destinées privilégiées : c'est le cas du prince Merenptah, futur successeur de Ramsès II, mais également de la princesse Bentanta qui devait, par la suite, devenir elle-même la conjointe officielle du roi²⁷. Le tombeau d'Isis-nofret, il convient de le rappeler, n'a pas encore été retrouvé²⁸.

Sans doute est-ce dans les années qui suivirent l'achèvement de la tombe d'Isis-nofret, que fut mise en chantier, dans la nécropole, celle de Bentanta (VdR n° 71), fille aînée de la reine et de Ramsès II. Déjà « épouse royale » alors que sa mère était encore en vie, Bentanta fut promue au rang de « grande épouse » vers l'an 34 ou 35. On sait qu'elle donna naissance à une fille, représentée à deux reprises sur les parois de la salle sépulcrale de son tombeau, et qu'elle survécut à Ramsès II. Lors du décès du roi, il devait s'agir, cependant, d'une femme déjà âgée, que l'on va pourtant retrouver associée au trône de Merenptah, où elle figure, pour quelques années encore, parmi les conjointes officielles du successeur de Ramsès II. C'est sous ce règne que mourut la reine et que furent célébrées ses funérailles dans la *st nfrw*, où sa sépulture était prête depuis très longtemps.

Après l'achèvement de ce chantier, les commandes suivantes passées par le souverain dans la nécropole, concernèrent l'aménagement des tombes de Merytamon (VdR n° 68) et de Nebet-taouy (VdR n° 60), toutes deux filles de Nefertari, auxquelles fut également octroyé le rang de « grande épouse royale », charge que rappellent les titulatures inscrites dans leur complexe souterrain respectif.

Il semble bien qu'après cette succession de chantiers qui avait permis de pourvoir les principales personnalités féminines du royaume d'une belle « demeure d'éternité »,

25. O. Caire JE. 72460, v° 1. 1-5. Cf. Černý, *A Community of Workmen*, p. 82. Voir aussi Thomas, *SAOC* 39, p. 209-216.

26. Cf. Kitchen, *Ramsès II le pharaon triomphant*, 1985, p. 143. Cependant, pour Gomaa (Äg. Abh., 27, p. 8) et Edel (*SAK* 1, p. 130), Isis-nofret serait morte probablement plus tôt (avant l'an 20 de Ramsès II). Si telle devait être la vérité, il faudrait alors envisager que sa tombe ait été préparée avant celle de Nefertari.

27. Sur le *caractère sacré* de ce mariage du roi avec ses filles, cf. Van de Walle, *CdE* 43, p. 36-54.

Ces unions pourraient être mises en parallèle avec celles des « divines adoratrices », désignées tantôt comme « filles » ou « épouses » d'Amon : cf. Leclant, *MDIAK* 15, p. 169-170.

28. Une mission financée et mise en œuvre par EDF a pu prospecter, en janvier et mai 1987, une zone située à l'ouest de la tombe de Nefertari. Les résultats de ce relevé — comprenant 400 mesures microgravimétriques — ont confirmé l'existence d'une cavité souterraine, dont la nature reste désormais à préciser.

vint le moment où Ramsès II, pour continuer à occuper une équipe qui risquait d'être désœuvrée, passa commande aux artisans de la *st m³t*, d'autres tombes, indéniablement d'autant belle qualité que les précédentes, mais d'un caractère différent puisque celles-ci étaient conçues *sans attribution particulière*. Les travaux reprurent alors dans le même secteur de la nécropole, et portèrent sur les sépultures auxquelles on accorde aujourd'hui les n°s 73, 74 et 75. Préparées l'une après l'autre, ces tombes furent forées et décorées dans des délais très raisonnables puisque le souverain, non seulement put les voir achever, mais encore octroyer deux d'entre elles, bien avant la fin de son règne.

La tombe VdR n° 73 fut sans doute la première du lot à être aménagée. De dimensions restreintes et d'un plan simple, le roi paraît l'avoir prévue, dès sa conception, pour une princesse, car le seul titre que répète sur les parois la titulature de la défunte, est celui de *s³t nswt Fille du Roi*. C'est dans cette sépulture que fut inhumée Henout-taouy, fille de Ramsès II et de Nefertari : son nom, ajouté à l'encre noire dans un des cartouches de la chambre funéraire, nous en apporte la confirmation²⁹.

Peu de temps après, l'équipe des ouvriers dut se consacrer au percement de la tombe VdR n° 74. Les travaux qui furent plus longs si l'on en juge par le développement de son infrastructure, ne durent pas, cependant, dépasser deux années, peut-être même, beaucoup moins. Également destinée, à l'origine, à une « Fille du Roi » comme le précisent les épithètes initialement insérées dans le contexte des représentations pariétales, cette sépulture ne fut pas, *a priori*, occupée à l'époque de Ramsès II. En revanche, à la XX^e dynastie, sous le règne de Ramsès IV, on y enterra la reine Douatentipet. C'est alors, semble-t-il, que furent modifiées les titulatures et remplis, à son nom, tous les cartouches demeurés apparemment vierges jusque-là³⁰.

Enfin, fut mise à exécution la tombe VdR n° 75, d'un plan plus vaste que la précédent et se rapprochant davantage, en raison de son infrastructure avec descenderie intérieure, de celles de Touy (VdR n° 80) et de Nefertari (VdR n° 66). Comme pour ces dernières, il s'agissait d'une sépulture destinée à recevoir une femme éminente de la Couronne, bien que — nous l'avons vu plus haut — l'épithète de *s³t nswt* domine très nettement dans le protocole par rapport aux autres titres. C'est, en fait, dans cette belle « demeure d'éternité » que Ramsès II ordonna, lorsqu'elle vint à décéder, d'ensevelir la grande épouse royale Henout-mi-rê³¹ : la confirmation nous étant donnée aujourd'hui par l'identification de la tombe.

Après l'achèvement de la sépulture VdR n° 75, tout porte à croire que Ramsès II ne passa pas d'autres commandes dans la nécropole. Il faut dire aussi qu'à partir de l'an 40, apparaît, dans les statistiques de l'effectif des artisans de la *st m³t*, une réduction incontestable du nombre d'hommes en service³². Cette diminution qui semble s'imposer au fil des années de la seconde moitié du règne³³, n'est peut-être pas, justement, sans

29. Cf. Leblanc, *BIAFO* 86, p. 203-226.

évidente si l'on observe que l'effectif ne comprenait

30. Cf. *supra*, n. 21, p. 138.

plus que 32 ouvriers : cf. Valbelle, *o.c.*, p. 171-

31. Voir Valbelle, *op. cit.*, p. 103.

172.

32. En l'an 64, la réduction est particulièrement

relation avec une baisse progressive de l'activité des chantiers. C'est en tenant compte de ces divers indices, que renforce encore un argument comme celui de la date présumée de la mort de la reine Henout-mi-rê³³, que nous serions tentés de penser que l'œuvre de Ramsès II dans la Vallée des Reines devait être pratiquement terminée, *au plus tard* en l'an 40.

IV. L'ICONOGRAPHIE DE LA TOMBE VdR N° 75

Bien datée par son implantation topographique et par son architecture, la tombe VdR n° 75 l'est aussi par son programme iconographique. On y retrouve quasiment les mêmes thèmes que dans les autres sépultures aménagées dans la nécropole au cours de la XIX^e dynastie, thèmes le plus souvent inspirés du *Livre des Morts*, et que reprendront à la XX^e dynastie, mais sous une forme cependant plus développée, les décorateurs des syringes des fils de Ramsès III. Sans qu'il soit question de faire ici l'étude archéologique détaillée — laquelle sera publiée ultérieurement par le CEDAE — nous pensons utile, afin de mettre à jour la dernière édition de la *Topographical Bibliography*, de dresser, en l'accompagnant d'un plan de position (cf. fig. 4), l'inventaire des scènes pariétales de la tombe.

ESCALIER [A] ET PORTE [B].

Aucune trace de décor n'apparaît sur les parois de la descenderie, ni sur les montants et linteau de la porte donnant accès à l'infrastructure de la tombe.

ANTICHAMBRE [C].

1. *Pilier ouest.* (a) Divinité partiellement conservée et dont le nom a disparu : sans doute s'agissait-il d'Horus-Iounmoutef; (b) Isis debout, coiffée d'une perruque à bandeau et portant l'idéogramme de son nom sur la tête (pl. X/A); (c) Anubis à corps d'homme et tête de canidé; (d) aucun vestige.

2. *Pilier est.* (a) Sans doute Horus-Iounmoutef, mais le nom est à présent perdu; (b) Osiris en gaine momiforme serrant les sceptres de la royauté; (c) Anubis tenant une palme; (d) aucun vestige.

3. *Paroi sud-ouest.* Anubis sous la forme de chien couché sur un naos, et lion dans la même attitude. Ces animaux sont disposés sur deux registres, le premier occupant celui du haut et le second celui du bas. Sur la même paroi, figure également une chapelle

33. Vers l'an 40 du règne, suivant Kitchen : cf. *Ramsès II le pharaon triomphant*, p. 139. Aucun indice ne permet, en revanche, de suivre

l'hypothèse de Valbelle (*o.c.*, p. 181) selon laquelle la reine serait morte sous le règne d'Amenmès.

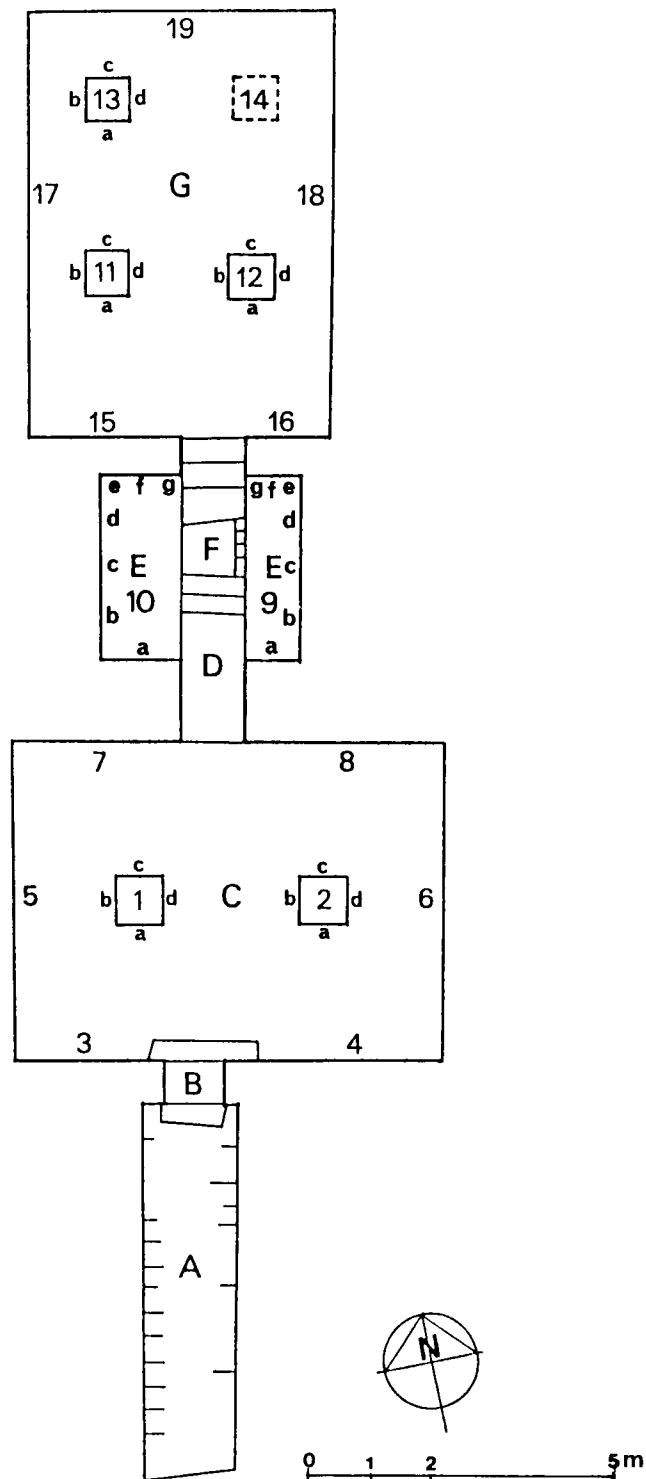


Fig. 4. — Plan de position des scènes picturales de la tombe VdR n° 75.
(Dessin M. Kalos.)

couronnée d'une frise de *khekerou* à l'intérieur de laquelle est représenté un génie ibiocéphale assis.

4. *Paroi sud-est*. Entre deux chapelles surmontées chacune d'une frise de *khekerou*, sont évoqués dans leur attitude traditionnelle, les génies Hery-maât et Neb-nerou.

5. *Paroi ouest*. Procession de sept divinités dont les noms ne sont conservés que pour Ir-renef-djesef, Isis et Neith, tous trois placés en fin de cortège. Le reste de la paroi est occupé par la représentation d'une chapelle dont le toit est couronné de *khekerou*. À l'intérieur, prennent place deux babouins assis et un cercopithèque debout (*iwf*) armé d'un boomerang.

6. *Paroi est*. Procession qui devait faire pendant à celle figurée sur la paroi ouest, mais dont il ne subsiste que les deux premières divinités : Hâpy et Qebeh-senouf. À l'autre extrémité de la paroi, sont visibles les restes d'une chapelle.

7. *Paroi nord-ouest*. Henout-mi-rê', assise sur un siège cubique à dossier, est évoquée devant une table chargée de victuailles (pl. XI/A). Le reste de la paroi est occupé par une chapelle (très détériorée).

8. *Paroi nord-est*. Sans doute scène symétrique à la précédente, mais il n'en subsiste que de rares vestiges de la reine.

ESCALIER INTÉRIEUR [D], MURS [E] ET PUITS [F].

Le décor a quasiment disparu le long des parois latérales de la descenderie [D], mais il subsiste, en revanche, à l'état de traces, sur la partie haute des murs est et ouest [E].

9. *Mur est* : évocation de la souveraine debout (a, c, e) en adoration devant Rê-Horakhty hiéracocéphale, assis (b), puis devant le dieu Ptah (d), enfin devant une divinité anonyme (f) suivie de la déesse Hathor (g).

10. *Mur ouest* : probablement image de la reine (a) face à une divinité (b), mais il ne subsiste rien de la scène; la souveraine en adoration (c, e) devant Thoth ibiocéphale (d), puis devant Osiris momiforme (f), suivi d'une entité divine anonyme (g).

Le puits [F] creusé dans l'escalier remonte à une époque postérieure au forage de la tombe. Il débouche sur un caveau de petites dimensions, dont les parois mal dressées n'ont jamais reçu le moindre décor. Quelques vestiges d'un mobilier funéraire contemporain de la Troisième Période Intermédiaire y ont été retrouvés lors de son vidage.

CHAMBRE DU SARCOPHAGE [G].

11. *Pilier sud-ouest*. (a) Horus-Iounmoutef figuré selon son apparence traditionnelle; (b) Hathor sous la forme humaine; (c) Isis coiffée d'une perruque à bandeau avec, sur

la tête, l'idéogramme de son nom; (d) génie à corps humain et tête de chacal, agenouillé sur un pavois et accomplissant le geste-*hnw*. Personnification des âmes de Nekhen, bien que le texte mentionne ici les *b3w* de Pê.

12. *Pilier sud-est.* (a) Hornedjitef; (b) génie à corps humain et tête de faucon, incarnant les âmes de Pê (le texte, néanmoins, le désigne comme représentant les *b3w* de Nekhen) (pl. XIII/A). Même attitude et même geste que celui figuré en 11 (d); (c) Nephthys vêtue d'une robe-fourreau et portant sur la tête l'idéogramme de son nom; (d) Imentet évoquée sous la forme d'une femme.

13. *Pilier nord-ouest.* (a) Entre deux nébrides, Osiris coiffé de la couronne-*atef* et enveloppé dans un suaire momiforme, tient les sceptres de la royauté; (b) Maât sous un aspect humain avec plume fichée le long du bandeau de la perruque; (c) Neith vêtue d'une robe-fourreau avec, sur la tête, l'idéogramme de son nom; (d) génie à corps humain et tête de chacal, personnifiant les âmes de Nekhen. Même attitude et même geste que celui figuré en 11 (d).

14. *Pilier nord-est.* Il est entièrement détruit.

15. *Paroi sud-ouest.* Évocation de la reine (image presque totalement détruite) en adoration devant Ré-Horakhty, souverain de la région du Couchant (*hk3 m3nw*). Le dieu, flanqué d'Isis et de Nephthys, est figuré sous l'aspect d'un faucon dont les serres reposent sur le hiéroglyphe-*jmnn*. Sur les replis de la montagne d'Occident, grimpent quatre babouins saluant le dieu solaire (pl. XII/B).

16. *Paroi sud-est.* Représentation de deux lits funéraires placés l'un au-dessus de l'autre et à l'image d'un lion pour le premier, et d'une vache pour le second. Dans le contexte de ce mobilier, prennent place deux chevets, un miroir et plusieurs récipients qui devaient contenir encens et onguents (pl. XIII/B).

17. *Paroi ouest.* Son décor a presque complètement disparu. Néanmoins, on peut encore y voir représentés les coffrets-*meret*, les vestiges d'une chapelle près de laquelle figurent plusieurs faucons respectivement placés sur un pavois, enfin une évocation très partielle de la reine.

18. *Paroi est.* (a) La reine figurée debout, entre Isis et Harsiesis (dont il ne reste que la couronne et le nom) (pl. XI/B); (b) la souveraine (rares vestiges) devant un pilier-*djed* coiffé d'une couronne-*ijeny* et tenant dans chaque main les deux sceptres de la royauté. La paroi s'achève par la représentation du dieu Res-oudja agenouillé sur un naos, et celle de Nefertoum assis (pl. XII/A).

19. *Paroi nord.* Le décor n'existe plus, excepté de rares traces à l'extrême droite du mur (divinité non identifiable).

* * *

Au terme de cette étude, il nous reste à tirer quelques conclusions. Il semble assuré, tout d'abord, que la tombe VdR n° 75 a été probablement la dernière sépulture mise en chantier dans la Vallée des Reines, sous le règne de Ramsès II. Son emplacement topographique en constitue un argument solide si l'on admet, en outre, que la priorité ayant été donnée aux tombes personnalisées, le programme dut s'achever par des sépultures préparées d'avance et attribuées seulement au moment du décès de princesses et de reines. Ce fut le cas, non seulement pour Henout-taouy, fille de Ramsès II et de Nefertari, mais encore, nous l'avons vu, pour la grande épouse royale Henout-mi-rê³⁴.

Pillée relativement tôt, on sait encore que la tombe VdR n° 75 a été réutilisée. Une première fois, sans doute peu de temps après le transfert à Medinet Habou du sarcophage de la reine récupéré à la XXII^e dynastie par le grand prêtre Harsiesis, et, une seconde fois, à l'époque romaine, vers les II^e-III^e s. C'est du moins ce dont témoignent les vestiges de mobilier funéraire, mis au jour durant le déblaiement systématique de l'infrastructure de la sépulture, et dont la publication paraîtra ultérieurement.

Enfin, on peut désormais tenir pour sûr le fait que Henout-mi-rê³⁵ était bien une fille de Ramsès II, et non de Séthi I^{er} comme on le suggérait encore récemment, à tort³⁴. Sur ce point, notre étude ne fait que s'associer aux conclusions émises par H. Sourouzian, dans un article relatif aux liens de parenté de cette princesse³⁵ qui devint, par la suite, grande épouse du roi.

34. Entre autres, Kitchen, *Ramsès II*, p. 139; Valbelle, *o.c.*, p. 96, n. 5 et p. 181.

35. Cf. Sourouzian, *ASAE* 69, p. 365-371.



A. Détail du sarcophage de Henout-mi-rê' usurpé par le grand prêtre Harsiésis.
Titre et cartouche de la reine encore lisibles sur la face externe. (Cl. Ch. Leblanc.)



B. Vase-canope fragmentaire en albâtre provenant du mobilier funéraire
de la reine Henout-mi-rê'. (Cl. M. Kurz.)



A. L'entrée de la tombe VdR n° 75 dans la vallée des Reines. (Cl. Ch. Leblanc.)



B. Les abords de la même sépulture, après déblaiement. (Cl. Ch. Leblanc.)



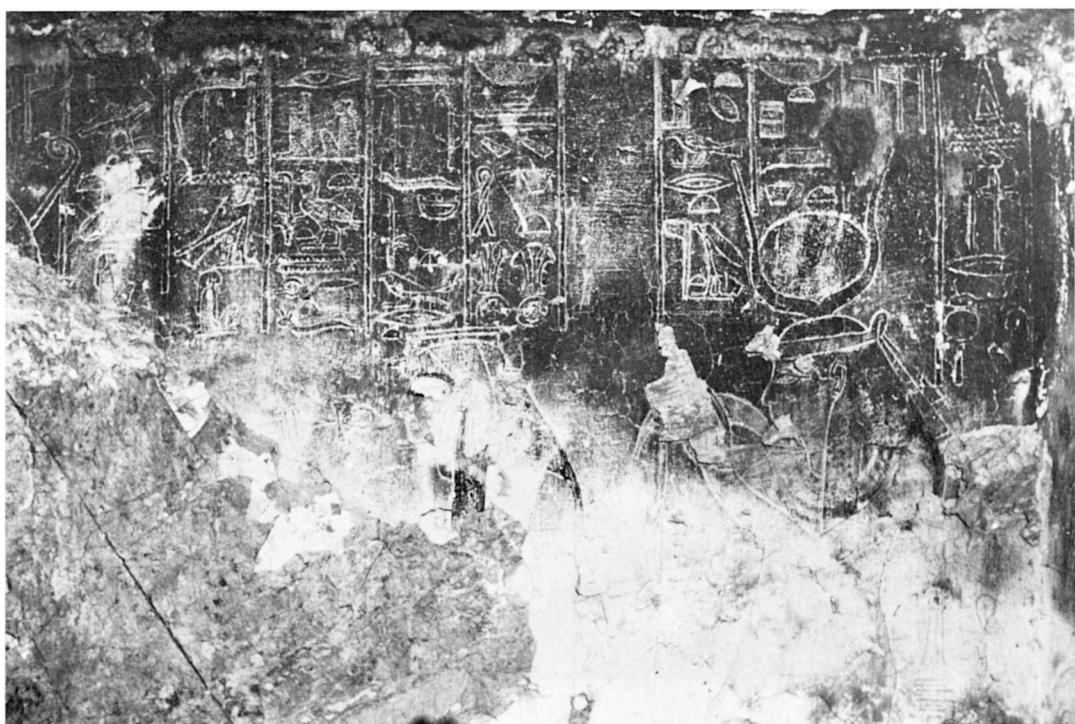
B. Détail du cartouche peint, tracé au moment de l'attribution de la sépulture. (Cl. Ch. Chapoton.)



A. Antichambre de la tombe VdR n° 75, pilier ouest. Isis devant une colonne hiéroglyphique où a été ajouté le cartouche au nom de la reine. (Cl. Ch. Chapoton.)



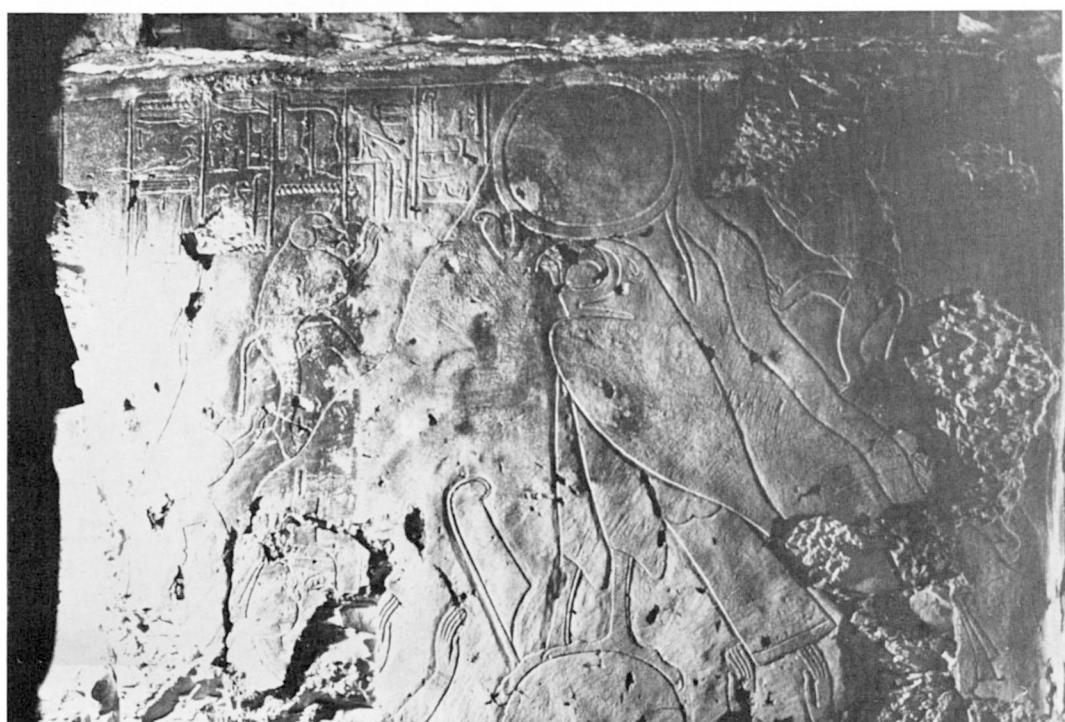
A. Antichambre de la tombe VdR n° 75, paroi nord-ouest.
La reine Henout-mi-rê devant une table chargée de victuailles. Cl. (Ch. Chapoton.)



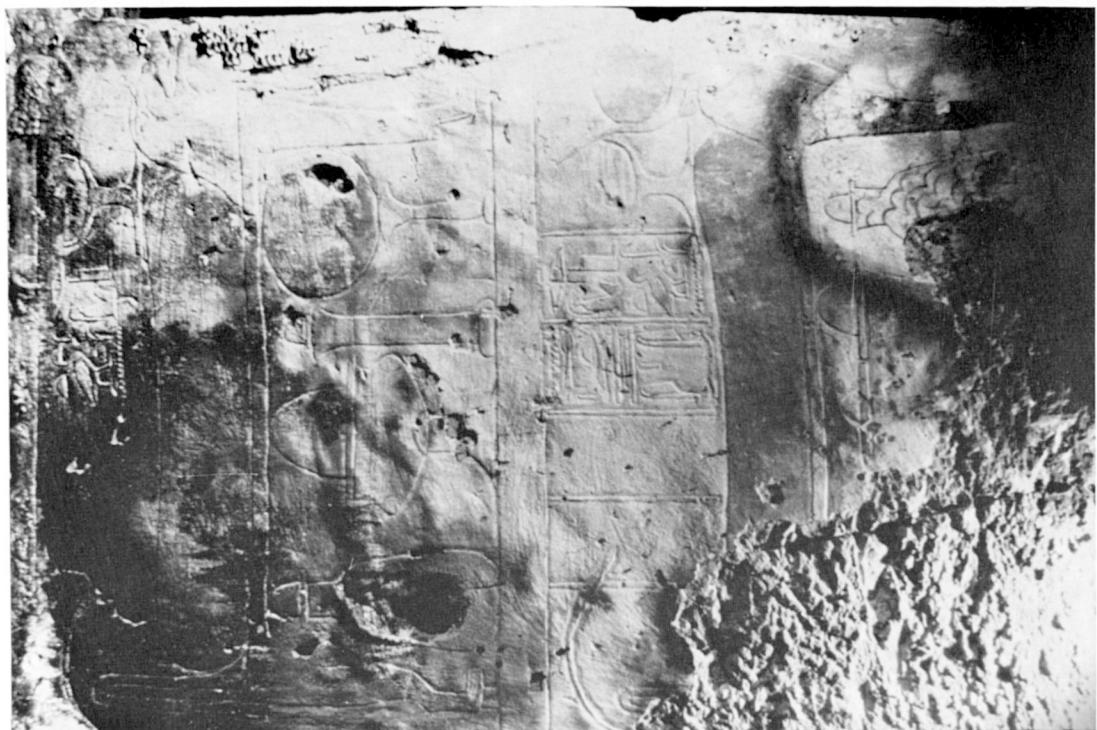
B. Salle du sarcophage, paroi est.
La reine évoquée entre Isis et Harsiésis. (Cl. Ch. Chapoton.)



A. Salle du sarcophage, paroi est.
Pilier-djed animé, Res-oudja et Nefertoum. (Cl. Ch. Chapoton.)



B. Même salle, paroi sud-ouest.
Ré-Horakhty « souverain de la région du Couchant ». (Cl. Ch. Chapoton.)



B. Même salle, paroi sud-est.
Représentation de mobilier funéraire. (Cl. J.-L. Clouart.)



A. Salle du sarcophage, pilier sud-est.
Génie personnifiant les âmes de Pé. (Cl. Ch. Chapoton.)